

## MINISTERE DU COMMERCE

### Par arrêté du ministre du commerce du 12 octobre 2018.

Monsieur Farid Welhazi, inspecteur en chef de contrôle économique, est nommé rapporteur auprès du conseil de la concurrence, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2006-477 du 15 février 2006, l'intéressé bénéficie des avantages de directeur d'administration centrale.

### Par arrêté du ministre du commerce du 12 octobre 2018.

Madame Imen El Ouni, inspecteur central de contrôle économique, est nommé rapporteur auprès du conseil de la concurrence, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2006-477 du 15 février 2006, l'intéressée bénéficie des avantages de sous-directeur d'administration centrale.

## MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement du 8 octobre 2018, complétant l'arrêté du ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire du 4 juin 2002, portant modification de la liste des imprimés administratifs spécifiques aux services du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.**

Le ministre des affaires locales et de l'environnement,

Vu la constitution,

Vu le décret n° 94-1692 du 8 août 1994, relatif aux imprimés administratifs, tel que complété par le décret n° 2006-2967 du 13 novembre 2006 et notamment ses articles 15 et 16,

Vu le décret n° 2005-2933 du 1<sup>er</sup> novembre 2005, fixant les attributions du ministère de l'environnement et du développement durable,

Vu le décret n° 2006-898 du 27 mars 2006, portant organisation du ministère de l'environnement et du développement durable,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-365 du 18 mars 2016, portant création du ministère des affaires locales et fixation de ses attributions,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-951 du 28 juillet 2016, relatif à l'organisation du ministère des affaires locales,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du Premier ministre du 18 janvier 1996, relatif aux spécifications techniques de l'enregistrement des imprimés administratifs, tel que modifié par l'arrêté du 8 avril 1997,

Vu l'arrêté du ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire du 14 mai 1996, fixant le plan de mise à niveau du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, tel que modifié par l'arrêté du 24 novembre 1998,

Vu l'arrêté du ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire du 4 juin 2002, portant modification de la liste des imprimés administratifs spécifiques aux services du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, tel que modifié et complété par l'arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement du 19 février 2018,

Vu l'avis de la commission nationale des imprimés administratifs.

Arrête :

Article premier - Il est ajouté à la liste des imprimés administratifs spécifiques aux services du ministère des affaires locales et de l'environnement les imprimés suivants :

Domaine d'utilisation	Intitulé de l'imprimé	N° d'enregistrement
Relation de l'administration avec ses usagers	Procès-verbal de constatation d'un délit	26-01.03-18
	Procès-verbal d'audition	26-01.04-18
	Récépissé pour objet saisi	26-01.05-18
	Autorisation de levée de saisie	26-01.06-18
	Convocation	26-01.07-18

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 8 octobre 2018.

*Le ministre des affaires locales  
et de l'environnement*

**Riadh Mouakher**

*Vu*

*Le Chef du Gouvernement*

**Youssef Chahed**

**MINISTERE DE L'EDUCATION**

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Idriss Mhamdi, professeur principal émérite, est chargé des fonctions de directeur du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire au commissariat régional de l'éducation à Ben Arous.

En application des dispositions de l'article 11 de décret n° 2010-2205 du 6 septembre 2010, l'intéressé bénéficie des avantages et indemnités accordés à un directeur d'administration centrale.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Fethi Karouii, administrateur en chef de l'éducation, est chargé des fonctions de secrétaire général au commissariat régional de l'éducation à Tunis 1.

En application des dispositions de l'article 11 de décret n° 2010-2205 du 6 septembre 2010, l'intéressé bénéficie des avantages et indemnités accordés à un directeur d'administration centrale.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Kamel Barhoumi, professeur principal émérite est chargé des fonctions de secrétaire général au commissariat régional de l'éducation à El Kef.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Mourad Zouaghi, professeur principal des écoles primaires, est chargé des fonctions de sous-directeur de la vie scolaire et des affaires des élèves au cycle primaire à la direction du cycle primaire au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Slim Sahnoun, professeur de l'enseignement principal hors classe, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'enseignement, de la formation et de l'évaluation au cycle préparatoire et à l'enseignement secondaire à la direction du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Faouzi Ktata, professeur principal émérite classe exceptionnelle, est chargé des fonctions de sous-directeur des technologies de l'information et de la communication à la direction de l'évaluation, de la qualité et des technologies de l'information et de la communication au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Mouldi Laswad, administrateur conseiller de l'éducation, est chargé des fonctions de chef de service de la gestion des personnels aux écoles primaires au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Madame Rawya Maatoug, administrateur de l'éducation, est chargée des fonctions de chef de service du budget et de la tutelle financière des établissements au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Slim Ouaer, administrateur conseiller de l'éducation, est chargé des fonctions de chef de service des équipements et de la maintenance au secrétariat général au commissariat régional de l'éducation à Sfax 2.

**Par arrêté du ministre de l'éducation du 12 octobre 2018.**

Monsieur Lassaad Derbeli, professeur de l'enseignement principal hors classe, est chargé des fonctions d'inspecteur administratif et financier avec rang et avantages de chef de service d'administration centrale à l'inspection générale administrative et financière au ministère de l'éducation.